

LE SPECTATEUR

PAR LA CROIX ET LA CHARRUE.

RÉDIGÉ EN COLLABORATION.

C. B. MAJOR
Avocat
No. 141, Rue Principale, Hull, P. Q.

J. E. BEAUSSET,
Avocat
ONTARIO et QUEBEC
Hull, 156 Rue Main, Ottawa 25 Spar s

N. TETREAU,
Notaire.
No. 183 RUE PRINCIPALE, HULL

P. T. DESJARDINS,
Notaire
No 139 RUE PRINCIPALE, HULL

DR. J. BLONDIN,
No. 193 RUE PRINCIPALE.
HULL
En face du Bureau de Poste.

Dr. Alex. OUMET,
MEDECIN et CHIRURGIEN,
111, rue Principale, Hull,
Vis-à-vis M. F. X. Martia, Marchand
HEURES DE BUREAU.

8 à 10 heures A. J. Téléphone 77,
12 à 3 " P. M. Ottawa Co.
7 à 9 " P. M.

Spécialité.—Maladies des femmes et
des enfants, etc., etc.
Elegantes Chambres Demeures à Hull
Dr. B. S. Stackhouse
CHIRURGIEN DENDISTE
Bloc Goyette Rue Principale, vis-à-
vis le bureau de Poste.

Dents remplacées d'après un système
tout-à-fait nouveau, 15 minutes après
l'extraction des dents naturelles. Pas de
douleurs. Gaz, chloroforme ou éther ad-
ministrés.

BUREAU de COLLECTION
LABELLE & CLAUSON
Huissiers, C. C. S.
AGENTS, DIMMEUBLES, &, &,
Block Aubry, Rue Principale, Hull.

L. Z. CHARBONNEAU,
HUISSIER, C. S.
Auditeur Agent & Collecteur
Aylmer, P. Q.

D. C. SIMON,
Percepteur du Revenu Provincial
Auditeur, Comptable,
Agent General d'Assurances
Sur la Vie, contre le Feu
et les Accidents,
Rue Alma. En face de l'Eglise
HULL.

J. A. & M. COTE
Manufacturiers en Gros de
Chaussures Cousues
A LA MAIN ET A LA MACHINE
ST. HYACINTHE, P. Q.
N.B.—Le patronage des marchands
du comté et district d'Ottawa, respec-
tueusement sollicité.

LAKE VIEW HOTEL
AYLMER,
O. Laberge, - Propriétaire

Le rendez-vous de l'élite d'Ottawa
et de Hull. Pension de pre-
mière classe. Une visi-
te est sollicitée.

¡Buvez la Célèbre Bière
"DOMINION"
Embouteillées par
NORMAND TELLIER,
RUE INKERMAN
HULL, P. Q.
La Bière "DOMINION," surpasse
toutes les autres bières vendues à Hull.
Les médecins l'ordonnent.

Les 10 commandements d'un commis

1. Tous les matins te lèveras
A six heures bien promptement.
2. Ton magasin tu ouvriras
A sept heures fidèlement.
3. Le plancher partout balaieras
Sans y manquer aucunement.
4. Comptoirs et bancs épousseteras
Bien nets et bien soigneusement.
5. Ton déjeuner toujours prendras
A huit heures exactement.
6. Les pratiques tu serviras
Au comptoir toujours poliment.
7. Hommes, femmes, respecteras
Afin de vendre chèrement.
8. Ton inventaire tu feras
Toujours au moins une fois l'an.
9. Au magasin travailleras
Mais la semaine seulement.
10. Et ton salaire augmentera
Si tu suis ces commandements.

Les légendes des Forges Saint-Maurice

De tous les amis de ma jeunesse, il n'y en a qu'un seul qui se soit donné la peine d'étudier aux sources mêmes le passé des Trois-Rivières et la vie des anciens habitants de ce lieu. Le livre qu'il vient de publier sous le titre de *Deux voyageurs sur le Saint-Maurice*, prouve ce que je viens de dire. Les amateurs de ce genre d'écrits sont invités à ne pas oublier ces trois cents pages remplies de nouveautés; les Trifluviens eux-mêmes y apprendront ce qu'il est toujours bon de savoir, soit dit sans malice.

J'ai un cousin du nom de Samuel Lewis, notaire à Saint-Chrysostôme, qui m'a passé de nombreux récits concernant les forges Saint-Maurice, mais que je n'ai pas encore publiés, faute de loisirs. Or, dans le livre de mon ami, l'abbé Napoléon Caron, je retrouve une partie des mêmes choses.

Cela réveille mes plus anciens souvenirs—et vous savez si je suis vieux.

Des légendes des Forges! un monde d'anecdotes, de faits naturels, d'apparitions qui donnent soulèvements et que vous croirez si vous voulez.

Les Forges sont comme un village détaché des Trois-Rivières. On s'y rendait, il ya cinquante ans et plus, par une belle route ouverte à travers la forêt. Mon grand-père, allant un jour à la messe en ville au mois de janvier par un froid de loup, aperçut un homme en bras de chemise, la tête nue, qui se faisait la barbe en se mirant dans une plaque taillée à coups de hache sur le tronc d'un bouleau.

Cet événement fit sensation, comme bien on pense. Les malins prétendirent que mon aïeul était "historien fini," c'est-à-dire peu croyable.

Vers le même temps, toutefois, une famille des Forges, qui passait par le ruisseau de la Pinière, se trouva arrêtée parce que le cheval ne pouvait plus marcher; la voiture était devenue tellement lourde qu'elle demeurait comme fixée au sol. Après des efforts inouïs de poignets et d'épaules, quelqu'un eût l'idée heureuse de laisser tomber sur la route une poignée de gros sous, et le charme se trouva rompu. Vous voyez bien que mon grand-père ne s'était pas trompé.

Mais pourquoi les gros sous? Pour aider mademoiselle Pauline de Courval à continuer son procès en revendication de la propriété des Forges. Cette demoiselle a beau être morte depuis plus de cent ans, elle plaide toujours dans la tradition et ne cessera de plaider. C'est au ruisseau de la Pinière qu'elle a enfoui un coffre renfermant ses parchemins, et c'est dans

la Vente-au-Diable qu'elle en a caché la clef. Une vente, c'est une clairière de la forêt où l'on cuit le charbon de bois destiné aux hauts-fourneaux des Forges. Voyez comme tout cela s'accorde bien. Si mon grand-père n'avait pas tant aimé les gros sous, peut-être eût-il contribué de sa souscription à défrayer ce procès célèbre.

Il y avait un homme du nom d'Edouard Tassé que ces fantasmagories açaient. Il se révoltait chaque fois que le "beuglard" courait après lui.

Le beuglard, c'est, (c'était, car on ne l'entendait plus de nos jours) une voix puissante: ah-ou-ah! qui arrivait du fond des bois et pourchassait les passants sur le chemin des Forges.

Lorsque j'étais jeune et que je ramassais des framboises ou des bluets sous les talles des grands pins, les hommes sérieux qui nous apercevaient imitaient le ah-ou! du beuglard, pour nous donner l'épouvante.

En ce temps-là, le gros marteau des forges retentissait encore, de dix secondes en dix secondes, à travers les branches de la forêt. Ah! que nous avions peur, et que nous étions fiers de raconter cela au logis, pour effrayer les tout petits camarades!

Edouard Tassé, ayant un jour appris que mademoiselle Pauline, en mourant, avait voulu les Forges au diable, parce que l'on ne voulait pas les lui rendre, se déterminait à chasser monseigneur Sanitas. A partir de ce moment, il se mit à injurier ce personnage partout où il rencontrait des manifestations de sa présence. Tout le monde tremblait pour lui, mais il se vantait de pouvoir cogner le nez au mauvais esprit.

Un soir, par un clair de lune, notre homme revenait de Trois-Rivières, avec un charretier peu au courant de la chronique des Forges. Tout-à-coup, la charrette s'immobilise et pas moyen de faire repartir le cheval. Tassé saute à terre et lance autour de lui mille provocations, dans un langage à faire friser les oreilles d'un éléphant. Une voix lui répond en ricanant. Tassé se fâche et entame un dialogue effroyable avec l'être invisible qui lui barre le chemin. Le charretier veut se sauver, mais ses jambes sont de plomb. Le beuglard remplit la forêt d'un souffle lamentable; Tassé tint bon et dit pis que pendre au roi des enfers. Enfin, le bruit cesse, le cheval se remet à marcher de lui-même et Tassé n'a qu'un mot pour tout expliquer: "Je l'ai envoyé au diable."

Un dimanche matin, trois hommes étaient allés à la Vente-au-Diable chercher du charbon. C'était par paresse qu'ils n'y étaient pas allés la veille.

En arrivant, ils aperçurent un inconnu qui conduisait un banneton de charbon pareil aux leurs et qui se dirigeait vers la cime du cap, où il y a un abîme de cent pieds coupé à pic. Cheval, voiture, conducteur, tout dégringola dans le vide—et nos travailleurs du dimanche comprirent la leçon.

Tassé veillait un soir en nombreuse compagnie. Un coup de vent survint, puis le beuglard passa par le milieu du village. Chacun était sur pied, plus mort que viv. Les portes et les fenêtres résonnaient comme des tambours sous les coups secs qui les frappaient. Tassé ôte son habit et sort en égrenant les plus gros jurons de son répertoire. Il y eut une bataille qui dura vingt minutes au milieu d'un vacarme étourdissant. Trois fois le diable accula son adversaire à la porte de la maison et le cribla de coups de poings, mais les hommes se tenaient en dedans sur la porte et la tenaient fermée.

Enfin le tapage s'étant apaisé, on ouvrit la porte pour respirer l'air et prendre connaissance de l'état des choses. Tassé rentra, il était couvert de sang, sa chemise en lo-

ques et la moitié de sa barbe arrachée.

—N'importe, dit-il, vous ne l'entendez plus; je lui ai cassé les deux cornes; il ne reviendra plus, car il m'a demandé pardon. Qu'en pensez-vous?

Edouard Tassé, contre-maitre aux Forges, était très aimé de ses hommes, à cause de sa vaillance et de sa bonne humeur, et de sa manière de conduire le travail. Son fils Louis est maintenant inspecteur d'écoles à Ottawa. Les deux fils de ce dernier, Damase et Emmanuel, résident à Ottawa.

Aux Forges, Tassé passe pour un être merveilleux, puisqu'il a délivré le village des tracasseries incommodes de Melle Pauline et de son chargé d'affaires. Sa mort a été édifiante, religieusement parlant. Voilà un garçon que les poètes chanteraient si nous avions encore des bardes à la longue chevelure, allant de château en château reciter leurs compositions, la harpe à la main, s'asseyant, à des festins royaux préparés par des châtelaines idéales et vidant les coupes d'or qui renfermaient les boissons des dieux.

Toutes les légendes de l'antiquité sortent de pareilles sources. Elles ont amusé l'enfance de la famille humaine. Je retrouve dans Homère et jusque dans le Dante, des récits, des tableaux qui sont chez nous de tous les jours. Les écrivains incomparables, qui ont consacré ou plutôt coulé en bronze ces premiers jets de l'imagination des peuples, n'ont travaillé que pour se rendre immortels, ou du moins durables parmi nous et ils y sont parvenus. Le siècle actuel a d'autres instincts: nous écrivons ces récits pour amuser les intimes, car il est si agréable de recueillir ces "contes de veillée" dont les héros sont si près de nous, et d'expliquer comment tant de pages étonnantes sont nées chez les vieux conteurs dont la charmante diction nous enthousiasme encore aujourd'hui.

BENJAMIN SULTE.

Nos mines de Nickel

Les mines de nickel de Sudbury sont en train de faire parler d'elles. En un seul jour, il a expédié du minerai pour une valeur de \$1,500,000 par le chemin de fer du Pacific Canadien. Seul le transport aurait coûté \$38,000. Il paraît que l'on en expédie de treize à quatorze chars par jour.

A la dernière session du congrès américain il fut voté un crédit de \$1,000,000 pour l'état du nickel, et le gouvernement envoya des commissaires pour examiner nos mines. Ceux-ci firent rapport que d'après ce qu'ils avaient vu, le minerai qui se trouvait là ne pouvait être extrait par une génération. Ils croyaient que la quantité visible à la surface des dépôts seulement représentait au moins 650,000,000 de tonnes.

On ne doit donc pas être surpris d'apprendre que les capitaux s'engagent rapidement dans une industrie qui promet de si merveilleux développements.

Jusqu'ici les principales compagnies qui ont exploité ces mines sont: la compagnie canadienne de cuivre de Cleveland, Ohio, qui opère depuis 1886; la compagnie H. H. Vivian, de Swansea, Wales, qui opère depuis trois ans. On dit que la compagnie "Dominion" possède un capital de \$500,000 et 5,000 acres de terre.

L'ambitieux et entreprenant cité de Toronto s'agite déjà pour faire établir dans ses murs les ateliers qui devront broyer le minerai pour en extraire le métal.

La question du tabac.

—Moi, raconte un monsieur, je fume, bien que je sache que cela me fait le plus grand mal. Le tabac me rend complètement abruti.

Boireau avec politesse: —Oh! vous le seriez peut-être sans ça?



LE GRAND REMÈDE
CONTRE LA DOULEUR
GUÉRIT:
RHUMATISME
NEURALGIE, SCIATIQUE, LUMBAGO,
DOULEUR DORSALE, TIC DOULOUREUX
MAL DE TÊTE, MAL DE DENTS
MAUX DE GORGE
ENROUEMENT, ENGELURES,
ENTORSES, FOULURES,
CONTUSIONS, BRÛLURES ETC.
En vente chez tous les pharmaciens, et
marchands généraux. Prix, 50 cts. la bouteille.
Envoyé par la maille sur réception du prix.
THE CHARLES A. VOGELER CO., Baltimore, Md.
Dépôt pour le Canada à Toronto, Ont.

GRANDE LOTERIE
POUR LES ABONNÉS
Du "Spectateur"
25 PRIX VALANT \$125.00.

Billets donnés gratuitement

Ce que nous voulons

Nous voudrions que le SPECTATEUR fut reçu dans chaque famille de Hull; pour cela nous en faisons un journal intéressant pour tous, qui peut être admis partout sans blâme et sans exposer ceux qui le lisent à aucune censure. La mère de famille peut sans crainte en permettre la lecture à sa fille; instruit par l'expérience, le SPECTATEUR offre toutes les garanties nécessaires de moralité et de discrétion; formé à l'école du malheur, il saura se faire apprécier par sa droiture et sa sincérité. C'est une renaissance complète.

Comment y arriver

Pour marquer notre transformation et la rendre doublement profitable à nos abonnés, nous organisons une bonne loterie qui offre aux porteurs de billets la chance de gagner des prix depuis \$50 jusqu'à une piastre.

C'est une innovation qui est toute à l'avantage de ceux qui nous lisent et, si elle réussit, nous continuerons en faisant deux tirages par année et en augmentant les prix et leur valeur en proportion de l'encouragement que nous recevrons.

Liste des prix

Nous inaugurons notre loterie avec les prix suivants:

- 1 montre en or valant \$50.
- 1 " " argent " 25.
- 1 jonc en diamant " 15.
- 1 chaîne en or " 10.
- 1 paire de bracelets " 5.
- 20 autres objets valant 20.

25 prix d'une valeur de \$125.

Tous ces objets seront exposés prochainement dans la vitrine de nos bureaux.

Le tirage, dont la date sera annoncée prochainement, aura lieu publiquement vers le mois d'octobre.

Les billets ne coûtent rien

Le SPECTATEUR est servi à domicile dans la ville à raison de 25 centins par deux mois.

Chaque reçu de 25 cts est en même temps un billet bon au tirage de la loterie.

Autant de billets qu'on aura, donnera droit à autant de chances.

Aidez-vous à doter la cité de Hull d'un bon organe local.

Si le public répond à notre appel c'est notre intention de publier le SPECTATEUR trois fois par semaine sans en augmenter le prix de l'abonnement.

Assemblée "La Canadienne" de Hull

DES CHEVALIERS DU TRAVAIL

Se réunit le jeudi soir de chaque semaine à 7 1/2 hrs au No. 154 1/2 rue Principale, en haut de l'imprimerie du Spectateur.

F. BELAND, Secrétaire. N. P. PAGÉ, Maitre-Travaillant.

A VENDRE

LOTS À BATIR, situés dans le centre de la Ville, sur les rues du Lac et Wellington. S'adresser à N. Pagé 154 rue Principale.

F. X. FILTEAU

PHOTOGRAPHE.
NO. 114 RUE PRINCIPALE, HULL.
Bloc en pierre situé près de la rue Duc).
L'atelier le plus ancien de Hull. Photo-
graphies de toutes grandeurs. Les
groupes une spécialité. Prix modérés.
Une visite est sollicitée avant d'aller ail-
leurs

Le Meilleure Remède

Pour le Choléra, la
Diarrhée et les maladies générales du
rant l'été, est le

BLACKBERRY - - -

CARDIAL

EN VENTE AU

Medical Hall,

No. 84 RUE MAIN, HULL.

AVIS PUBLIC

Toutes personnes désirant vendre leurs meubles ou effets quelconques peuvent s'adresser au No. 71 rue George, Ottawa. Celles qui ont des achats à faire trouveront des bons bargains au même établissement.

C. LEVÉQUE, Encanteur.

71 rue George, Marché By, Ottawa.
11-4-90—1 an.

BOULANGERIE MECANIQUE.

MM. Evans et Nesbitt désirent informer le public de Hull et des environs qu'ils ont fait l'acquisition de la boulangerie et des pétrins mécaniques de M. Edouard Landry, 130 rue Brewery, Hull, et qu'ils continueront à exploiter sur une vaste échelle, cette industrie si bien commencée sous M. Landry. MM. Evans et Nesbitt ont fait subir d'importantes améliorations à la boulangerie et ils sont prêts à l'avenir à répondre avec beaucoup de satisfaction à toutes les pratiques qui voudront bien leur accorder du patronage. M. Landry désire aussi faire savoir au public qu'il considérera comme une faveur spéciale faite à lui-même toutes ses anciennes pratiques qui voudront bien continuer leur clientèle à MM. Evans et Nesbitt.
13-3-91—6m.

Le temps des Economies

La plus ancienne maison de Hull dans cette ligne d'affaires.

M. ANTOINE PARENT offre aujourd'hui au public de Hull et des campagnes environnantes un stock considérable de

Tapisseries canadienne et importées de goûts nouveaux et variés.

PEINTURES, HULLS, VERNIS, VITRES, MASTIC,

et généralement tout articles nécessaires pour les décorateurs, les peintres, les tapisseries etc.

Le temps est venu pour chacun de peintures ou de tapisser sa demeure et les prix et la marchandise que nous offrons défient la compétition.

Les travaux qu'on voudra bien nous confier seront exécutés promptement et à la satisfaction générale. Nos ouvriers sont partout renommés habiles, et excellent principalement dans la pose des tapisseries.

Prix réduits, marchandises de choix, célérité dans les affaires.

Toutes commandes et ouvrages sont sous notre surveillance.

Une visite est sollicitée.

ANT. PARENT,

Rue Victoria en face de l'hôtel de Ville

Librairie Ste. Anne

No. 106 Rue Main, et 68 rue Inkerman

Articles de Piété.

Vu la dureté des temps, une remise de 25 pour 100 sera accordée à toute personne achetant un magasin populaire de

Dlle. ELEONORE SEGUIN,

106 rue Principale et 68 rue Inkerman.

N. B.—Livres de piétés, Médailles, Chapeteles, Présents de toute sortes, images, et souvenirs de première Communión.

Bryson Graham ET CIE.

LA VENTE

CYCLONIQUE

UN GROS SUCCES!

BARGAINS

BARGAINS

LA CONCURRENCE TERRASSÉE

MARCHANDISES

SACRIFIEES

TWEEDS,

SERGES,

TAPIS,

ÉTOFFES À ROBES,

INDIENNE

ÉPICERIES, CHAUSSURES,

CHEZ

Bryson, Graham & Cie.,

146, 148, 150, 152 et 154 Rue
Sparks, Ottawa.

"LE SPECTATEUR"
VENDREDI, 31 JUILLET 1891.

SUR LA PENTE GLISSANTE

Notre confrère de la capitale s'est toujours cru, à tort ou à raison, irréprochable sous le rapport de la doctrine.

Nous aimons à le constater pour lui rendre toute justice : le *Canada* se croit ferme et solide sur le terrain des principes religieux.

Sûr de ses convictions, fort d'une bonne conscience qui ne lui reproche rien, il veut continuer son rôle moralisateur, l'étendre et l'élever, *altius tendimus*, en tendant toujours plus haut, jusqu'à ce qu'il atteigne les hautes sphères de la hiérarchie ecclésiastique.

Notre voisin de la capitale n'est pas de ceux qui s'arrêtent à mi-chemin ; aussi a-t-il toujours continué le mouvement ascensionnel, commencé le jour où il constatait avec horreur que nous n'étions qu'un "journal impie."

En effet, lorsqu'il nous faisait la leçon sur une question de morale et de discipline, il n'en était alors qu'à ses débuts dans un genre où il semble tenir à se signaler.

Le *Canada* a tellement marché, depuis, que, — il nous faut bien l'admettre, — c'est maintenant un journal avancé, et même très avancé.

Déjà l'autorité civile, c'est-à-dire la plupart de nos gouvernants à Ottawa, ont été à même d'apprécier sa manière de voir à leur égard.

Et tous les ordres de l'Etat devaient apparemment y passer, puisque, entre temps, dans un moment de répit laissé aux hommes du pouvoir, le voilà qui dit carrément son fait à notre clergé.

Mais n'allons pas trop vite, car nous sentons le besoin de jeter un regard sur le passé pour examiner les enseignements qu'il comporte et nous pénétrer d'avantage des leçons qui en découlent.

Toutefois la digression sera courte.

On a vu que, aux uns comme aux autres, aux ministres fédéraux

aussi bien qu'à nous, le *Canada* n'a jamais marchandé les conseils que lui dictait — nous n'en voulons pas douter — une sollicitude toute bienveillante.

En ce qui nous concerne, il pourrait nous rendre le témoignage que nous avons accepté ses avis d'assez bonne grâce. Il en a eu du reste une preuve dans les efforts constants que nous avons faits subsequmment pour nous amender.

Nous avons fini par comprendre la situation délicate dans laquelle il se trouvait, et la réserve qu'il y a mis atteste encore de ses bons sentiments envers un confrère fourvoyé.

Mais lorsque l'autorité religieuse nous condamnait, nous censurait vertement du haut de la chaire de vérité et en prenait occasion pour le recommander, exalter en quelque sorte ses vertus pour rendre plus frappant le contraste de nos erreurs, pouvait-il raisonnablement s'empêcher de sévir ?

C'eût été difficile sans s'exposer probablement à être taxé de faiblesse et de pusillanimité. Et puis "c'est au nom de la religion, du bon ordre et de la moralité publique," comme disait alors notre estimable voisin, "que les autorités ecclésiastiques prêchaient chaque dimanche."

C'est donc tout en le regrettant beaucoup, tant pour nous que pour la morale offensée, qu'il a agi de la sorte et plutôt en ami soucieux de notre bien, en confrère intéressé à notre perfectionnement, en catholique sincèrement inquiet de notre avancement spirituel.

Aussi nous sommes-nous bien gardé depuis de le mettre dans la dure nécessité de recommencer.

Qu'il nous permette, en passant, de le remercier des services qu'il nous a rendus en cette occurrence.

Cependant les lauriers qu'on remporte à faire ainsi la leçon à un confrère aussi bien disposé que nous l'étions, sont fort modestes et, suivant le *vires acquirit eundo* du poète latin, on ambitionne plus et mieux.

C'est évidemment sous l'empire de ces sentiments que le *Canada* a saisi avec tant d'empressement l'occasion que lui fournit le *Moniteur du Commerce*, d'exprimer des idées qu'il accepte puisque, au lieu de faire des restrictions, il dit :

"L'état de choses, qui y est indiqué, est bien de nature à alarmer les plus sceptiques, venant surtout d'un journal aussi sérieux et d'une si grande prudence."

Nous avons souligné à dessein.

Nos lecteurs voudront sans doute lire un écrit qui "est de nature à alarmer les sceptiques" plutôt que de les croyants, ce qui n'est pas peu dire, "venant surtout d'un journal aussi sérieux et d'une si grande prudence !"

Eh bien, le voici :

"Il se passe, à l'heure qu'il est, dans notre petit monde canadien, des choses étranges et inusitées. Dans les CERCLES CLÉRICAUX, depuis déjà quelques années, prévaut une *désunion* qui, parfois, a dégénéré en *chicanes acerbes*, bien propres à faire naître des doutes sur la sincérité de ceux qui ont pour mission de donner le bon exemple et de prêcher la paix et la concorde."

"En outre, dans ces mêmes cercles, il règne aussi pour les vêtements, pour le logement, pour le confort général, un amour de luxe et des jouissances matérielles qui contraste péniblement avec les discours sur les dégagements des biens de ce monde."

"Il y a plus : il existe un esprit d'envahissement sur le domaine civil ; un mouvement d'absorption qui n'est pas encore bien prononcé, qui ne s'annonce que graduellement encore, et qui n'a pas échappé au flair des masses populaires qui ne se plaignent encore que tout bas, par un reste de respect, mais qui grondent tout de même et gronderont crescendo jusqu'au jour où la tempête éclatera."

Et ce ne sera pas la faute des masses populaires, si la tempête se déchaîne avant longtemps et fait des ruines ; ce sera la grande faute de ceux qui, chargés de les guider dans les sentiers de la

moralité et de l'instruction, leur donne au contraire l'exemple de la discorde, du luxe, de l'absolutisme et de l'envahissement sur les droits des autres classes de la société.

"La mission cléricale, à moins de nous tromper du tout au tout, consiste à évangéliser suivant la doctrine du Maître et à donner autant que possible l'exemple qu'il a donné."

Les italiques sont de nous.

Les commentaires sont inutiles, du moins pour le moment.

Mais ce n'est pas tout.

Voici la fin de cette épître toute crue :

"Nous ne faisons pas ces observations pour provoquer des changements ou une révolution ; mais plutôt pour donner la note du sentiment général encore timide de la nécessité d'une réforme quelconque dans l'ordre des choses actuelles : sentiment qui se reconnaît à l'affaiblissement du respect pour l'autorité religieuse, aux murmures contre le clergé, auquel on reproche de toujours demander de l'argent sous toutes sortes de prétextes ; au manque de respect pour les hommes portés au pouvoir par le vote populaire, au peu de cas que l'on fait des efforts de ceux qui veulent enrayer le vice national de l'intempérance ; enfin à un relâchement général des mœurs, qui porte la population à traiter légèrement les choses les plus graves et à coïncider après trop de frivolité."

"Il y a de la tempête dans l'air ; éclatera-t-elle, demain ou plus tard ? Nul ne saurait le dire ; mais il n'est pas inutile d'en prévenir ceux qui ont charge du navire de l'Etat."

On a vu que c'était la digne conclusion des prémisses.

Toutefois, avant d'examiner cet écrit plein de hardiesse, terminons la digression commencée.

Si la voie que nous avions prise était mauvaise, elle n'en fut pas moins notre chemin de Damas ; c'est en la suivant que nous fûmes touché par la grâce, ou plutôt que nous trouvâmes les grâces d'état qui nous manquaient.

Le Seigneur ne demande pas la mort du pêcheur, mais qu'il se convertisse.

Nous avons complètement reconstruit notre méprise, comme l'atteste notre conduite et l'attitude que nous avons tenue par la suite.

Il ne faudrait pas pour tout cela qu'on restât sous l'impression que c'est à cette conversion que nous devons d'exister encore.

C'est bien au détriment de nos intérêts que nous nous sommes aperçu que la question des licences n'était pas une question libre.

C'est encore à nos dépens que nous avons appris n'avoir aucun droit à nous prononcer en faveur d'un plus grand nombre de licences.

C'est là notre bagage d'expérience, et il nous coûte cher.

C'est là la somme de nos errements, qui sont plutôt dus à l'inexpérience qu'aux mauvaises intentions ; nous en donnons l'assurance et on peut nous croire.

On pourra en certain quartier, hausser les épaules, et trouver que c'est trop peu pour en parler ; cependant c'est plus que suffisant, pour nous, pour nous ôter toute velléité de recommencer.

Nous préférons nous passer des services pressés de notre voisin de la capitale, tout désintéressés que soient ses bons offices.

Nous aimons mieux de beaucoup laisser à d'autres le rôle ingrat du Gros-Jean, non pas qui veut en remonter à son curé, mais qui peut différer d'opinion avec lui sur une question mixte.

Et Dieu nous préserve de jamais remplir ce rôle, même inconsciemment et à notre insu.

Enfin, c'est un genre d'alternative qui ne nous laisse pas toujours l'embaras du choix, tout comme une tuile qui vous tombe sur la tête.

On n'évite pas cela plus facilement qu'un pavé qu'on vous jette sans crier gare.

Si nous en parlons aujourd'hui,

c'est uniquement parce qu'une circonstance toute fortuite nous amène sur ce terrain.

Nous ne sommes pas fâché, il est vrai, d'avoir cette opportunité de nous expliquer une fois pour toute, et de le faire froidement, sans passion, sans amertume et sans rancune sinon sans regret.

Et puis nous le faisons sur un ton de respect et de soumission qui ne saurait donner prise à la critique.

Nous venons donner l'exemple du précepte évangélique qui nous conseille d'aimer la main qui nous frappe, même lorsqu'elle le fait un peu rudement.

Notre intention bien arrêtée est de ne plus revenir, à moins d'y être forcé, sur un sujet qui n'a rien de bien attrayant pour nous.

C'est bien cela qui nous fait nous y attarder aussi longuement. Une fois n'est pas coutume. Nos lecteurs voudront bien ne pas nous en tenir rigueur.

Au reste l'effet en sera salutaire : nous travaillons à notre perfectionnement, à nous rendre meilleur.

Oui, pour en finir, nous pouvons ajouter que nous en avons souffert de toute manière, dans notre réputation et dans nos biens, moralement et pécuniairement.

Dans l'intérêt de notre âme, ceux qui ont mission de nous conduire dans les sentiers difficiles qui mènent au salut éternel, ont été sévères, nous ont atteint très rigoureusement.

Uniquement préoccupés de notre fin dernière, nos guides spirituels n'ont eu mieux à faire que de rendre notre dénuement semblable à celui du Sauveur des hommes, qui était si pauvre, comme il l'a dit lui-même, qu'il n'avait pas même une pierre pour reposer sa tête divine.

Et l'on a réussi.

Et le *Canada*, qui était aussi sans péché, nous a jeté la seconde pierre.

Et nous les avons laissés faire. Nous avons courbé la tête sans murmurer, sans nous plaindre, préférant subir ces rigueurs en silence pour éviter un scandale plus grand. N'est-il pas écrit ? "Malheur à celui par qui le scandale arrive !"

Or nous sommes assez chréti en et nous avons assez d'esprit de foi pour agir avec cette mansuétude.

Et notre conversion est bien sincère.

Ne le serait-elle pas que les pertes que nous avons essuyées et subies, dans notre journal et dans notre famille, seraient un préservatif plus que suffisant pour nous empêcher de récidiver.

La situation qui nous est faite peut se résumer au *to be or not to be* des Anglais.

On devient nécessairement réservé lorsqu'on peut mettre son existence en jeu.

Pour tout dire, des conseils donnés de la sorte, des avertissements qui se prodigent si charitalement, qu'ils descendent de la chaire ou qu'ils montent du fauteuil d'un confrère, ils n'en causent pas moins des torts parfois irréparables.

Cette censure nous a fait perdre des centaines d'abonnés et quantité de travaux d'imprimerie.

Nous y aurions gagné à laisser la question des licences de côté et à verser cinq cents piastres pour notre part dans la caisse de la corporation ou à en faire charité aux nécessiteux.

Mais puisque c'est fait, tirons un voile sur ces misères.

Que servirait l'homme de gagner l'univers s'il perdait son âme.

Nous venons de faire, en toute impartialité, un exposé des circonstances à un point de vue particulier.

Abordons maintenant la question de fait dans un sens plus large et plus général.

Nous avons vu qu'un pasteur trouvant le journal de sa localité en désaccord avec lui sur le nombre de licences à accorder dans sa paroisse, le condamne avec véhémence.

Et pour prévenir tout équivoque, citons le résumé qu'en donnait le *Canada* dans le temps :

"Le SPECTATEUR, a-t-il dit en substance, est un journal mauvais et pernicieux ; ce qu'il vient de publier est une impiété ; nous le condamnons et de notre autorité et d'une autre qui nous est supérieure : tous les catholiques doivent savoir maintenant à quoi s'en tenir au sujet de cette feuille."

Il nous reste encore à examiner la nouvelle attitude que vient de prendre le *Canada* devant l'autorité religieuse.

Un journaliste a-t-il raison, et s'il y avait lieu doit-il se permettre, peut-il s'arroger le droit de dire aux sommités ecclésiastiques du pays :

"Que, dans les cercles cléricaux, prévaut une désunion qui dégénère parfois en chicanes acerbes ?

Que ces dissensions font naître des doutes sur la sincérité de leur mission ?

Que ceux qui ont pour devoir de prêcher la paix et la concorde ne donnent pas le bon exemple ?

Que leur amour du luxe et des jouissances matérielles, amour qui se trahit dans les vêtements, le logement et le confort général, contraste péniblement avec leurs discours ?

Qu'il existe au sein du clergé un esprit d'envahissement sur le domaine civil ?

Qu'il y a un mouvement d'absorption qui s'annonce graduellement ?

Nous le demandons.

A-t-il encore le droit de répéter : Que la note du sentiment général, au sein des populations catholiques, est la nécessité d'une réforme quelconque ?

Que le respect pour l'autorité religieuse va s'affaiblissant ?

Qu'on murmure contre le clergé ?

Qu'on lui reproche de toujours demander de l'argent sous toutes sortes de prétextes ?

Enfin, ce serait à n'en plus finir, mais nous n'avons le courage d'aller plus loin pour aujourd'hui.

ST-SORLIN.

ECHOS D'OTTAWA

—On se plaint de la négligence du Dr Robillard comme officier de santé.

—Gustave Ricard, cocher, a reçu une ruade à la tête, mardi matin, en étrillant son cheval.

—Les chars spéciaux pour les ouvriers sur le tramway électrique seront mis en circulation demain.

—Depuis l'ouverture du tramway électrique, les cochers de place du poste du Parlement sont revenus en face des bâtisses parlementaires, sur la rue Wellington. C'est la meilleure place pour eux sans inconvénients pour personne et nous espérons, cette fois, que le gouvernement ne les dérangera pas.

—Une équipe de 45 hommes vient de partir pour Glen Robertson, où ils seront employés aux travaux de la voie ferrée du Montréal et Vaudreuil.

—Le contrat pour la confection de paletot pour les pompiers sera accordé à D. Donaldson à \$14.95 ; pour pantalon et veste, à J. R. McNeil à \$6.75 ; chaussure, R. Masson, \$4.33.

—La question des bains publics revient de temps à autre sur le tapis sans avancer beaucoup. Actuellement on propose d'inclure \$3,000 à cette fin dans le règlement qui va être fait pour autoriser un emprunt.

Une bâtisse de bains de 100 x 25 pieds à la sortie du canal coûterait \$1,000. Deux bâtisses le long du canal, en face de la rue Bessorer, sont évaluées à \$500 chacune. Une autre bâtisse le long de la rivière Rideau est estimée à \$800. Avec cela on n'aurait que l'embaras du choix, mais il faut que ça vienne.

NOUVEAU PHOTOGRAPHE William Charron

—SUCCÈDE A—

M. J. B. DORION

J'informe le public que je viens de faire l'acquisition de l'atelier photographique ci-dessus et que je continuerai les affaires au même endroit.

PHOTOGRAPHIES de toutes GRANDEURS d'un style perfectionné. Agrandissement et portrait fin en couleur. Fait une spécialité des groupes de familles, des résidences et édifices religieux et autres, qui sont revendus à bon marché. Bonne satisfaction sous tous rapports. Une visite sollicitée.

WM. CHARRON,

144, rue Principale, Hull, Photographe.



AUX OUVRIERS

CHAUSSURES

L'endroit pour se procurer une bonne paire de chaussures faites à l'ordre ou de manufacture, pour hommes, femmes et enfants, de toutes sortes, il faut aller au magasin de l'ouvrier et du bon marché.

J. H. CHARLEBOIS & Cie,

108 Rue Wellington, Hull.

CLUB SALOON

LE RENDEZ-VOUS DU PEUPLE

Cette maison vient d'être réparée à neuf par son propriétaire, une salle d'amusements pouvant contenir cinquante personnes, est à la disposition des visiteurs. Un piano de 1ère classe y a été installé. Rendez-vous au club saloon et vous y attendrez, tous les soirs de la bonne musique. Cette salle est très propice pour les réunions, de différents clubs et sociétés.

Les liqueurs ne laissent rien à désirer bon vin, bonne bière et cigares supérieurs. On donne une attention particulière au service de la maison.

C. R. WRIGHT Prop.

Rue Bridge Hall.



PIQUE-NIQUE des CONDUCTEURS

le 6 AOUT

TERRAIN DE L'EXPOSITION
A OTTAWA

\$1,500.00 DE PRIX.

La 5ième excursion annuelle de la division Randolph O. R. C. No. 29, se fera cette année à Ottawa, le 6 août, au Parc Lansdowne.

AMUSEMENTS

Voici le programme des différents concours qui s'ouvriront à 1 heure p.m.

COURSES AU TROT

1. Bourse de \$250, ouverte à tous trotteurs—divisée en 50, 25, 15 et 10 par cent.

2. Bourse de \$150, pour les coureurs—divisée en \$100 et \$50.

3. Bourse de \$250, pour les trotteurs à l'amble, classe de 2.40.

4. Bourse de \$150, pour les coureurs, un mille à répéter, 2 sur 3—divisée en \$100 et \$50.

SPORTS

1. Course d'un mille (amateurs) en bicyclette, 1er prix, lampe à bicyclette, 2e prix, paire de souliers dito.

2. Course et bauche, 1/2 mille (amateurs) 1er prix, veston et pantalon de bicyclistes valant \$10, 2e prix calotte dito valant \$2.

3. Course à pied d'un mille (ouverte)—\$10, \$6 et \$4.

4. Course, 100 verges, (ouverte) 2 sur 3—\$10, \$6 et \$4.

5. Course des policiers, (ouverte à tout homme de police, cité et Dominion, en uniforme), 150 verges—\$10, \$6 et \$4.

Entrée aux Nos. 3 et 4, 5 par 100 des bourses, 4 entrées, 3 pour partir ; les autres, entrée gratuite.

On dansera durant l'après-midi dans la bâtisse principale.

Prix pour la danse : sauterie, \$10 et \$5 ; valse, \$10 et \$5. Les dames recevront les prix de valse et les hommes les prix de sauterie.

Ce concours aura lieu à 3.30 hrs., sur une plateforme ouverte en face de la grande estrade.

COMITÉ :

F. A. McInnes, W. H. King,

Conducteur en chef. Président

H. Moore, Secrétaire.

LE SPECTATEUR

Journal publié les Mardis et Vendredis dans l'intérêt des populations ouvrières et agricoles du district d'Ottawa.

ABONNEMENT
Hall et Ottawa: Un an..... \$2.50
" " Six mois..... 1.50
Montréal et Québec: Un an..... 2.00
" " Six mois..... 1.50
Tous autres endroits: Un an..... 1.00

ANNONCES [mesure nonpareil]
Première insertion..... 10 cts la ligne
Insertions subséquentes..... 5 cts la ligne
Une fois par semaine..... 8 cts la ligne

BUREAUX ET ATELIERS
154, rue Principale, Hull, P. Q.

CARNET DE L'OUVRIER

Le congrès international des mineurs aura lieu à Londres en juillet 1892.

La production de l'or à Victoria, en 1891 a été de 383,770 onces, ce qui est le rendement le plus bas depuis dix ans.

Les statistiques publiées par la police indiquent qu'il y a dans la ville de Naples 130,000 pauvres vivant de la charité du public.

Le procureur général américain, M. Miller vient de rendre une décision qui intéresse tout particulièrement les exposants étrangers à la grande Exposition de Chicago. Cette décision leur permet d'amener avec eux le personnel qu'ils jugeront convenable pour montrer au public les différents procédés de fabrication et cela sans violer la loi sur les contrats faits avec les ouvriers européens.

C'est à la demande de M. le consul de France à Chicago que cette décision a été rendue, car il avait été informé que beaucoup de fabricants français n'exposeraient que s'il leur était permis d'amener leur personnel.

—Les ouvriers ferronniers d'Ottawa s'agitent pour obtenir la semaine de 55 heures. Pour atteindre cette fin ils sont à s'organiser en union ouvrière. Une assemblée a déjà eu lieu et les ferronniers ont prouvé par leur empressement à s'y rendre que le mouvement était sérieux.

Un comité a été formé pour étudier la question d'organiser une union et consulter les patrons à ce sujet. Ce comité fera rapport lundi à une assemblée d'ajournement, qui se tiendra dans la salle Kennedy.

Ce que ces ouvriers désirent pour améliorer leur sort, c'est la journée de 10 heures avec un demi-congé le samedi après-midi durant l'été, et la journée de 9 heures pendant la saison des froids.

Nous espérons pour eux qu'ils en viendront à un arrangement à l'amiable avec leurs patrons.

La Catastrophe de Saint-Mandé

La grande sensation du jour en France est sans contredit la terrible catastrophe de Saint-Mandé.

Les dernières nouvelles reçues de Saint-Mandé, près de Vincennes, la scène ne la rencontre entre deux convois d'excursionnistes, annonçant qu'il y a eu 40 personnes de tuées et plus de cent grièvement blessées. Le convoi revenait d'une fête musicale. La locomotive d'un des convois d'excursion frappa trois wagons de l'autre train, tandis que le réservoir à gaz faisait explosion et embrasait tous les débris. Une foule de voyageurs cloués sous les débris des trois wagons se tortaient de douleur, impuissants à se tirer de leur pénible position. Les cris des victimes qui ont rôti sur place se sont fait entendre pendant plus d'une heure après l'accident.

L'hôtel-de-Ville de Saint-Mandé présentait, hier, un terrible spectacle. Les cadavres noirs des victimes y gisent étendus sur des tables ou sur le parquet. Dans certains cercueils on ne trouve plus guère que quelques cendres mêlées à des débris de chair et de vêtements de toutes sortes.

On remarque surtout un amas de débris humains, déposés sur une table et où perso. ne ne pourra jamais reconnaître dans les membres épars, noirs et broyés qui le composent, les parents et amis qui les quittèrent le matin.

—Quand les navires de l'Etat actuellement sur chantier en Angleterre, seront tous en service actif, la flotte anglaise comptera 75,000 marins. Comme elle n'en a aujourd'hui qu'une cinquantaine de mille, on se préoccupe fort en Angleterre de trouver les 25,000 supplémentaires qu'il lui faudra dans un avenir peu éloigné.

GLANURES PARLEMENTAIRES

Un comité spécial du conseil privé s'occupe du cas des employés du ministère de l'Intérieur, qui ont admis, devant le comité des comptes publics, avoir reçu de l'argent en outre de leur salaire.

L'enquête Langevin achève du côté de la poursuite. La défense a proposé d'appeler quelques témoins, puis les avocats soumettront la cause au comité. Tout cela prendra encore au moins une semaine. La rédaction et la discussion du rapport devant le comité, puis la discussion devant la Chambre, tout cela doit nécessairement prolonger la session jusqu'à la fin d'août.

Le ministre de la justice a informé MM. Carroll et Choquette qu'il avait conseillé à Son Excellence le gouverneur général d'accorder un *fiat* pour la pétition de droit par eux produits au nom des familles Blais, Dessaint, Lebel, madame Côté de St Gervais, et M. Dubé de Trois-Pistoles. Une seule de ces pétitions sera probablement plaidée pour le moment et elle sera considérée comme *test case*.

M. Arnoldi, propriétaire du yacht *Joe*, a fait naufrage, dit le *Canada* au comité des Comptes Publics. Le comité du Conseil Privé a déclaré que la tempête était trop violente pour se risquer à aller à son secours. Conséquemment, Arnoldi a été suspendu de ses fonctions. On nous apprend que M. Arnoldi serait le fils du fameux Arnold qui s'est distingué de la façon que l'on connaît lors des événements de 1837-38.

Le bill pour codifier les lois criminelles vient d'être distribué. C'est un volume grand in-octavo de 540 pages, divisé en deux titres, et qui devra être soumis à la magistrature et aux avocats du pays, lesquels, d'ici à la prochaine session seront priés de l'étudier et de communiquer leurs vues.

Le rapport du comité spécial chargé d'étudier le bill de M. Charlton, au sujet du dimanche, a été discuté. L'autonomie provinciale a été affirmée par les deux côtés de la Chambre, et il a été déclaré que les législatures provinciales sont de droit et de fait l'autorité compétente en la matière.

Voici la division qui a eu lieu sur la motion Carthwright, à 4 heures, mercredi matin :

Pour—MM. Allan, Allison, Amyot, Armstrong, Bain, Barr, Beausoleil, E. Chard, Beith, Bernier, Bonin, Bowers, Bourassa, Bowman, Brodeur, Brown, Browne (Monck), Burdett, Cameron, (Huron), Campbell, Carroll, Carthwright (Sir Richard) Casey, Charlton, Choquette, Christie, Colter, Davidson, Davies, Dawson, Delisle, Devlin, Edgar, Edwards, Favel, Feher, ton, Forbes, Flint, Fraser, Frémont, Gauthier, Geoffrion, Gorman, Gilmour, Godbout, Grieve, Guay, Hartgraft, Harwood, Hayman, Ines, King, Landarkin, Langelier, Laurier, Lavergne, Leduc, Legris, Lister, Livingston, Macdonald (Huron) McGregor, McMillan, McMullan, Mignault, Mills, (Bothwell), Moret, Mousseau, Mulock, Murray, Paterson, (Brant), Perry, Proulx, Rider, Rinfret, Rowand, Sanborn, Scriver, Sempie, Simard, Somerville, Spohn, Sutherland, Trow, Truax, Vaillancourt, Watson, Yeo.—Total 88.

Contre—MM. Adams, Baker, Bergeron, Bergin, Bovet, Buss, Cameron (Iverness), Carignan, Carpenter, Caron (Sir A. P.), Cleveland, Coatsworth, Coehrae, Chapleau, Cockburn, Corbould, Corry, Costigan, Craig, Curran, Daly, Daoust, Davin, Davis, Denison, Desautniers, Desjardins, (Hochelaga), Desjardins (L'Islet), Dewdney, Dickey, Dugas, Dupont, Fairbairn, Ferguson (Leeds et Grenville), Ferguson (Renfrew), Foster, Fréchette, Gillies, Girouard, Gordon, Grandbois, Haggart, Hazen, Henderson, Hodgins, Hutches, Ingram, Ives, Jamieson, Jonas, Kaubach, Kenny Kirkpatrick, Langevin, (Sir Hector), La Rivière, Léger, Lépine, Lippé, Macdonald (Kings), Macdonald (Winnipeg), Macdonell, (Algoma), Macdowell, Mackintosh, McAllister, McDougal (Victoria), McDougald (Pictou), McDougall (Cape Breton), McKay, McKeen, McLean, McLennan, McLend, McNeill, Madill, Mara, Marshall, Mason, Miller, Mills (Annapolis), Moncrief, Montague, O'Brien, Oimet, Patterson, (Colechester), Peletier, Pope, Prior, Putnam, Reid, Robillard, Roome, Ross, (Dundas), Ross (Lisgar), Ryckman, Skinner, Sproule, Stairs, Stephenson, Taylor, Temple, Thompson, (Sir John), Tisdale, Tupper, Tyrwhitt, Wallace, Wadon, White (Cardwell), White (Shelburne), Wilnot, Wood, (Brookville), Wood, Wesmoreland.—Total 114.

Majorité conservatrice 26.

NOTES POLITIQUES

Les élections pour l'Assemblée des Territoires du Nord-Ouest auront lieu le premier lundi de septembre.

Le gouvernement vient de faire distribuer des résolutions relatives aux subsides de chemins de fer.

Il est décidé que les employés civils à Ottawa n'auront plus de vacances. Quand ils s'absenteront, ils ne retireront pas leur salaire.

La presse du pays continue à être unanime sur un point: Il faut chasser les boodlers, dit *l'Electeur*.

Où à Ottawa d'abord, puis à Québec ensuite.

Comme mesure de représailles contre l'Allemagne, il est question pour le gouvernement français d'interdire l'accès du pays aux commis voyageurs Allemands.

Un type modèle: C'est M. Robert McGreevy, qui ne voit dans le serment qu'une formule banale, "une déclaration pour la forme."

Oui, l'enquête Tarte-McGreevy met en évidence de jolis spécimens et notre population doit en être édifiée.

M. Thomas McGreevy vient de dire dans sa déposition au comité d'enquête:

"J'aurais juré n'importe quoi pour faire plaisir à mon frère."

On se demande avec raison quel degré de confiance on doit donner au témoignage d'un homme qui déclare être capable de jurer n'importe quoi.

La Cour a fixé à huit jours après la date de la prorogation des Chambres, l'audition de la cause au mérite, dans la contestation de l'élection de Québec-Ouest. Les objections préliminaires à la pétition filée contre l'élection de M. Guay à Lévis ont été renvoyées et la cause devra également être plaidée au mérite.

Le nouveau croiseur du gouvernement canadien, qui est actuellement sur les chantiers à Paisley, Ecosse, et qui sera envoyé dans les eaux de la Colombie Anglaise, sera lancée la semaine prochaine. D'après les termes du contrat, la construction de ce vaisseau devait être terminée le 6 juin. Le gouvernement réclame des dommages pour la non-exécution des clauses du contrat.

On lit dans *l'Electeur*:

"Le *Witness* et après lui plusieurs autres journaux disent que M. Lacombe a acheté la *Patrie* et qu'il se propose d'en confier la rédaction à son frère, M. Gaspard Lacombe, rédacteur du *Progrès* de Windsor, Ontario. Notre directeur est absent, mais nous sommes en position de dire que cette nouvelle n'est pas exacte."

Le *Star* a publié l'entrefilet suivant:

"Les rumeurs politiques sont à l'état du jour et certes, elles ne font pas défaut. M. Beausoleil, M. P., a prédit, paraît-il, la "chute" du gouvernement avant un mois, c'est-à-dire lorsque les subsides seront accordés et que le rapport du comité des privilèges et élections sera présenté à la chambre.

D'autres disent que M. Georges Desjardins M. P., sera nommé sénateur, aussitôt que M. Lacombe sera promu au banc des juges.

Le *Canada* nous apprend que les conservateurs de la capitale ne semblent pas s'occuper des listes électorales, tandis que les libéraux surveillent activement leur préparation.

Cela nous paraît tout naturel. Du moment que les libéraux s'occupent activement de la préparation des listes, les conservateurs n'ont qu'à se tenir tranquilles.

Frais et dispos

Qu'y a-t-il de plus propre à nous ramener qu'une promenade en bicyclette un beau matin, sur une belle route? Mais quand cette promenade dégénère en course, l'assertion suivante de M. George Phillips, secrétaire du club des bicyclistes de Lewistown, Irlande, a toute sa force:

"J'ai trouvé l'huile St Jacob un remède d'un prix inestimable pour les entorses et les contusions, et plusieurs membres de notre club ont fait la même preuve." L'on devrait graver ceci dans notre mémoire.

A TRAVERS LA VILLE

Réunion

Le comité des Métiers et du Travail chargé d'organiser la démonstration de Travail, se réunira à 8 hrs demain soir, à Ottawa.

Donnée

La Cie E. B. Eddy a payé \$3,000 de droits pour l'entrée des machines qu'on est à installer dans la fabrique de papier. Ces machines viennent de Fichburg, Mass.

Orgue

L'orgue pour l'Eglise catholique est arrivé. On est à en transporter les différentes parties et M. Mitchel commencera dès aujourd'hui à en faire l'installation. Il est accompagné à cet effet par plusieurs ouvriers.

Personnel

Sont en ville: MM. W. R. Kenny, Aylmer; S. A. Boulé, Montréal; A. Tétrault, dit; P. Paquet, St-Hyacinthe; Alfred et Charles Roy, Sarsfield; L. Z. Gauthier, architecte, et F. Charpentier, dit, Montréal; M. Mitchel, Montréal.

Les scieries Hardman

Ces importantes scieries ont été mises en opération hier et bon nombre d'ouvriers y trouveront de l'ouvrage, nous l'espérons, jusqu'à l'hiver. Ces scieries n'ont jusqu'à présent été en opération que durant onze jours depuis le printemps. Les billots leur manquent.

Les personnes qui désirent échanger leur vieux poeles pour des poeles neufs en trouveront un assortiment de plus de cinquante patrons différents au magasin de E. D'Orsonnens, rue Principale, à Hull.

Tentation de suicide

J. Bte Gagné, de la rue Wall, a tenté de se donner la mort, mercredi, en se frappant la tête à plusieurs reprises sur un mur, jusqu'à se qu'il tombât inerte sur le plancher. Cette tentative fut faite lorsqu'il était excité par la colère, due à des chagrins domestiques. Gagné a été mis en état d'arrestation, puis élargi à la suite d'un examen médical fait par le Dr Beaudin.

Accident

Un autre accident est arrivé lundi au bout de la rue Wright. On est à combler une excavation de 45 pieds de profondeur pour prolonger la rue Wright jusqu'à la rue Pitt.

Un tombereau servant au charroyage de la pierre a roulé au fond du ravin, entraînant dans sa chute le cheval qui a reçu de nombreuses blessures, arêtes vives des quartiers de rochers. C'est un animal fini.

Contrat

C'est M. Mirod Laporte qui a obtenu le contrat pour les travaux de plâtrage à l'intérieur de la nouvelle église.

M. Laporte est un de nos concitoyens et nous l'en félicitons.

Il s'est mis à l'œuvre immédiatement. Ayant obtenu le contrat cette matinée à midi il avait acheté la chaux nécessaire et il va faire charroyer les matériaux pour se mettre à l'œuvre dès demain si possible.

Base Ball

Il y avait plus d'un millier de spectateurs, mardi après-midi, pour être témoins de la joute de balles au base entre le club local et celui de Buckingham. Ce dernier, l'a emporté par 32 contre 18.

La partie terminée, les visiteurs ont été banquetés à bouche que veux-tu, au "Club House" de M. C. R. Wright. Ces agapes se sont terminées par des discours de M. le Dr. Scott, ex-maire, et MM. Lee, Leduc et autres.

Le Gatineau-Vallée

Les ingénieurs ont mis les ouvriers à l'œuvre, cette semaine, sur la troisième section de 10 milles du chemin de fer Vallée Gatineau. La construction de cette section offrira beaucoup moins de difficultés à surmonter que les deux précédentes, dont le parcours était rempli d'obstacles.

On travaille activement depuis quelques semaines au ballast des 20 milles construits. La première section de 10 milles est maintenant en bon état d'exploitation et le reste ne tardera pas.

Une séparation

B. Larose ne pouvait s'accorder avec sa tendre moitié et il en vint à lui proposer une séparation de corps et de biens qui fut agréée.

Pas n'est besoin des hommes de loi lorsqu'on possède si peu: voilà ton butin, voici le mien; c'était une affaire réglée.

Larose poussa la galanterie jusqu'à aller porter les effets de madame Larose au domicile de celle-ci. Larose vivait tranquille lorsqu'au retour de l'ouvrage, peu après, il s'aperçut que tous ses effets avaient disparus.

Un mandat de recherche lui a permis de constater que c'était madame Larose qui lui avait fait une visite domiciliaire en son absence. Un homme de police a présidé avec la sagesse de Salomon au dernier partage qui s'en est suivi.

FUMEZ LE CIGARE de L'UNION

CONNU SOUS LE NOM DE

Demandez-le ! **'R'** Demandez-le !

Manufacturé à OTTAWA, au No. 45, rue William.
W. H. GUERTIN, Propriétaire.
Voyez que le label bleu de l'Union soit sur chaque boîte.

GRANDE REDUCTION

DE
10, 15, 20 et 25 pour cent,
JUSQU'A NOUVEL ORDRE.

POUR L'ATTENTION DU PUBLIC

J'accorderai d'ici au 1er mai une remise spéciale sur tout achat comptant. J'ai un assortiment complet de Montres et Pendules. Le choix est plus riche et mes prix sont PLUS BAS que ceux de mes Confrères de Hull. Venez voir.

E. PETIT,
102, RUE PRINCIPALE, HULL,
(EN FACE DE L'EGLISE ANGLAISE.)

Aux Constructeurs.

Vu l'agrandissement de notre manufacture et afin d'alléger le deménagement nous vendrons, pour

ARGENT COMPTANT

a des PRIX SPECIAUX toutes nos

PORTES, JALOUSIES, CHASSIS, BOISERIES.

The E. B. EDDY Co.
HULL, P. Q.

PROBLEME DE MATHEMATIQUE

BUT
Afin d'annoncer et d'introduire dans chaque maison du Canada ce celebre THE.

OSH-K-OSH

Nous désirons pla- nous nous propo- cer ce celebre sons de donner à THE dans chaque famil- la personne qui devi- le de ce grand nera le nombre de boutons contenus dans le flacon expo- sés dans les vitrines, accomplir ce projet, UN SET DE TOILETTE (EVALUE A \$4.00.)

Cet offre sera bon jusqu'à ce que nous ayons vendu 100,000 sets.

Chaque acheteur d'une livre de THE aura droit à l'estimation du nombre de boutons. Ce THE ne coûte que 40c. la livre, et ne peut être surpassé. Achetez-en une livre et essayez-le. NOIR ou JAPON.

En vente chez tous les principaux Epiciers de Hull.

